

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 15	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 2
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 11 mars 2025

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 17 mars 2025,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,
Maire de Montigny-lès-Metz.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2025-03-17-BD-45 :

**Avenant 1 au contrat de concession de services relatif à l'organisation et à la gestion du
"Marathon Eurométropole de Metz" éditions 2025 et 2026.**

Rapporteur : Madame Nathalie SPORMEYEUR

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1120-1 et suivants, L. 3000-1 à L. 31125-1 et suivants et R. 3121-1 et suivants à R. 3125-7,

VU le contrat de concession de services intervenu entre Metz Métropole et la société RnK, le 2 octobre 2024, relatif à l'organisation et à la gestion du « Marathon Eurométropole de Metz » éditions 2025 et 2026,

CONSIDERANT qu'il apparait nécessaire de modifier à la baisse le montant de la contribution de Metz Métropole, initialement fixée à 135 659 € pour être établi à 134 659 €, compte tenu du budget prévisionnel de l'évènement,

CONSIDERANT que les modifications apportées dans l'avenant ne modifient pas les termes définis lors de la consultation,

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 au contrat de concession de services relatif à l'organisation du « Marathon Eurométropole de Metz » éditions 2025 et 2026, dont le projet est ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à procéder à la signature.

AMP 13

Metz, le 18 mars 2025

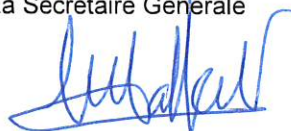
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Concession de services relative à l'organisation et à la gestion du « Marathon Eurométropole de Metz »

Editions 2025, 2026

Avenant n°1

Le présent avenant au contrat de Concession de services relatif à l'organisation et à la gestion du Marathon de l'Eurométropole de Metz, éditions 2025 et 2026, a pour objectif d'apporter les rectifications nécessaires à sa bonne conduite, sans en modifier les termes préalablement définis au cours de la consultation.

ARTICLE 1 : OBJET

Le calcul du tiers du budget prévisionnel sur l'année 2025 conduit à minorer le montant de la contribution de l'Eurométropole initialement fixé.

Le montant de la contribution de l'Eurométropole de Metz, prévu à l'article 8.2 et initialement fixé à 135 659 €HT, est modifié pour être établi à 134 659 € net de TVA.

ARTICLE 2. CLAUSES INCHANGÉES

Le présent avenant entre en vigueur à compter de sa notification à la Société.

Tous les termes et conditions initiaux non modifiés par le présent avenant demeurent inchangés dans la mesure où ils ne s'opposent pas à l'application des dispositions du présent avenant, lesquels prévalent en cas de contestation.

Fait à Metz, en deux exemplaires, le

Pour Metz Métropole
La Vice-Présidente Déléguée

Pour RnK
Le Gérant

Nathalie SPORMEYEUR
Maire de Saulny

David DONNELLY

Résumé de l'acte

057-200039865-20250317-2025-03-DB45-DE

Numéro de l'acte : 2025-03-DB45
Date de décision : lundi 17 mars 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Avenant 1 au contrat de concession de services relatif à l'organisation et à la gestion du "Marathon Eurométropole de Metz" éditions 2025 et 2026
Classification : 1.4 - Autres types de contrats
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/03/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250317-2025-03-DB45-DE
Document principal : 99_DE-45.pdf

Historique :

19/03/25 20:27	En cours de création	
19/03/25 20:30	En préparation	Catherine DELLES
20/03/25 10:03	Reçu	Catherine DELLES
20/03/25 10:04	En cours de transmission	
20/03/25 10:11	Transmis en Préfecture	
20/03/25 11:26	Accusé de réception reçu	